



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Cœur du Jura

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins

ANNEXES

I. Servitudes d'Utilité Publique

I.4. Monuments historiques

Date de prescription : 19/12/2017

Date Arrêt-projet : 15/04/2025

Mise à l'enquête publique en date du :

Date approbation :



SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES :

Mesures de classement et d'inscription prises en application des articles 1^{er} à 5 de la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques avec l'indication de leur étendue ;

Périmètres de protection éventuellement délimités par décrets en conseil d'État en application de l'article 1^{er} (alinéa 2 et 3) de la loi du 31 décembre 1913 autour des monuments historiques classés ou inscrits ;

Périmètres et protection des monuments historiques classés ou inscrits et portés sur la liste visée ci-dessus, tels qu'ils résultent des dispositions combinées des articles 1^{er} et 13^{bis} de la loi du 31 décembre 1913 ;

Périmètre délimité des abords en application de l'article L.621-30 du Code du patrimoine, issu de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 – art. 75

Type : **AC1**

Catégorie : Iba

Ouvrages :

ARBOIS	- Eglise Saint Just (classée au titre des monuments historiques : 10 septembre 1913). - Tour Gloriette, en totalité (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 28 juin 1927). - Château Pécaud et Tour Velfaux, et plusieurs éléments intérieurs (inscrits à l'inventaire des monuments historiques : 22 novembre 1988). - Maison du Père Pasteur, 83 rue de Courcelles (classée au titre des monuments historiques : 18 février 1937). - Cave 5, rue de Bourgogne (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 9 décembre 1941). - Ancien Hôtel de Broissia, 68 et 70 Grande Rue : façades et toitures, petit théâtre privé (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 26 septembre 1969). - Château Bontemps, rue du Vieux Château : sols et sous-sols des parcelles 607, 610 et 611 avec les vestiges archéologiques qu'ils peuvent renfermer, murs de soutènement de l'immeuble et du jardin, mur de clôture du jardin sur la rue du Vieux Château ; façades et toitures du corps de logis principal de l'aile Nord et de l'aile Ouest sur rue, y compris les galeries sur cour ; caves et volumes de soubassement ; tour d'escalier avec son escalier, lambris au 1^{er} étage (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 17 avril 1989). - Ancien Couvent des Ursulines, actuel Hôtel de Ville : l'ancienne église, en totalité, les façades et toiture du corps de bâtiment sur rue (classé au titre des monuments historiques : 10 mai 1995).
--------	---

	Caves, façades et toitures des bâtiments conventuels, arcade dans la cour, 2 escaliers et 2 pièces avec décor (inscrites à l'inventaire des monuments historiques : 20 avril 1993). - Demeure, dite château, sise 2, rue de Verreux : corps de logis avec la tour Est, en totalité, y compris ses décors ; bâtiments de remise-écurie et du chenil, en totalité ; façades et toiture de la maison du jardinier ; cour avec ses clôtures et portails ; parc, en totalité, Cad AS n° 158 et 252 (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 31 décembre 1997). - Demeure, dite Delort, sise 14 et 16, rue de la Faïencerie : corps de logis, en totalité, y compris les décors ; façades et toitures des communs ; clôtures et portails des cours, Cad. AR n° 228 (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 3 juillet 2006). <i>Ces monuments sont situés sur la commune de Montigny-les-Arsures, mais le périmètre et donc la servitude s'étend sur le territoire d'Arbois.</i> - Eglise (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 2 mars 1981). - Château : façades et toitures (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 23 décembre 1981).
AUMONT	- Maison vigneronne, en totalité y compris la cour (B483, 484), 14 rue Repoutot (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 18 décembre 2015).
BARRETAINE	<i>Ces monuments sont situés sur la commune de Vaux sur Poligny, mais le périmètre, et donc la servitude, s'étend sur le territoire de Barretaine.</i> - Ancien petit séminaire : Eglise (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 15 juillet 1927). Prieuré : sol, murs voûtes et arcades du cloître, sols des deux cours, grand escalier avec sa cage et décors, les deux préaux nord avec l'escalier qui les relie, Cad AB n° 117 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 27 mai 2002). - Château : corps de logis, en totalité, y compris ses décors ; chapelle funéraire avec son soubassement de rocailles, en totalité ; façades et toitures de la maison du gardien, de la ferme, du pavillon, de la remise ; portail sur la route nationale et porte sur la place ; aménagements de la rivière la Glantine ; parc (abords du logis, tapis vert, cascade artificielle) Cad A n° 186, 187, 195 et 196 et AB n° 105, 106, 108, 112, 115, 116, 159, 160, 251 à 256 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 9 novembre 1998).
BERSAILLIN	- Château : façades et toitures du château et de sa porterie ; chapelle ; les deux galeries ; grand salon avec son décor ; cuisine, les six cheminées en marbre du XVIIIème siècle au premier étage (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 21 novembre 1977).

	Portail nord du parc (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 29 juin 1994). - Anciens communs du château, y compris lavoir, (inscrits à l'inventaire des monuments historiques : 29 juin 1994). - Eglise : en totalité, y compris mur de clôture du cimetière, Cad. ZB n° 50 et 51 (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 20 juillet 1995).
BRACON	- Parc, dit Clos des Carmes, en totalité, y compris le portail et les murs, les ponts et soutènements sur la rivière La Furieuse, Cad AC n° 1 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 16 février 1999). <i>Monuments situés sur la commune de Salins-les-Bains mais le périmètre, et donc la servitude, s'étend sur le territoire de la commune de Bracon :</i> - Fort Saint-André : fortifications en totalité, et les bâtiments, à l'exception des modifications récentes dans les bâtiments X, N, H et V (Classé au titre des monuments historiques : 5 juillet 1993). - Fort Belin, aux lieux dits (les glacis et les graviers » : fort lui-même, redoute de Grelimbach, redoute de Bas-Belin, et leurs liaisons (Classé au titre des monuments historiques : 21 décembre 1984). - <i>Façade Est de l'Hôpital, rue du Docteur Germain (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 7 octobre 1935).</i> - <i>Ancien Théâtre, rue de la République : façades et toitures (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 21 décembre 1984).</i> - Eglise Saint-Anatoile, place Saint-Anatoile (Classée au titre des monuments historiques : liste de 1848). - <i>Anciennes Salines Royales de Salins-les-Bains : pour la Grande Saline, l'ensemble des bâtiments souterrains et de surface, y compris la Tour de Flore, en totalité, à l'exception du casino de jeux (parcelle 81), avec leurs installations techniques, les vestiges des murs de clôture et la porte, les sols et sous-sols de l'emprise de la Saline et les vestiges archéologiques qu'ils contiennent ; et pour la Petite Saline : le Puits à Muyre situé sous l'établissement thermal, Cad AO n° 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 312, 313 et 320 (Classées au titre des monuments historiques : 8 décembre 2009).</i> - Demeure au 75, rue de la République : en totalité, y compris décors et jardins, clôture (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 20 avril 1994). - Maison au 79, rue de la République : façades sur rue et sur cour, et toitures (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 7 juillet 1989). - Escalier Est de l'ancien couvent de la Visitation, ruelle du Temple (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 16 janvier 1951).

BUVILLY	<i>Monument situé sur la commune de Pupillin mais dont le périmètre, et donc la servitude, s'étend sur Buvilly :</i> - Ancien fanum gallo-romain, au lieu dit « le Bioulet », Cad AE n° 30 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 27 mars 1987).
CERNANS	- Mairie-Ecole : le bâtiment, en totalité, avec ses décors, la terrasse antérieure avec ses escaliers, le mur de soutènement et l'escalier de la cour de récréation, Cad AB n° 31 (inscrit à l'Inventaire des monuments historiques : 25 juillet 2005). - Fontaine-Lavoir, en totalité, sur le domaine public (Inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 27 octobre 2006).
CHAMOLE	- Ancienne chapelle du château, en totalité (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 11 juillet 1984). <i>Monuments situés sur la commune de Poligny mais dont les périmètres, et donc la servitude, s'étendent sur Chamole :</i> - Eglise Saint Hippolyte (classée monument historique : 19 janvier 1911). - Eglise de l'ancien Couvent des Jacobins (classée monument historique : 17 août 1945). - Fontaine aux Morts, à l'angle de la rue du Collège et de la place Saint Hippolyte (classée monument historique : 19 janvier 1911). - Portail de l'ancienne Chapelle du Collège (classé monument historique : 2 avril 1941). - Tour de la Sergenterie (classée monument historique : 18 novembre 1985). - Maison du 18 Grande Rue, façade et toiture sur rue (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 9 juillet 1970). - Hôtel de Ville et anciennes prisons (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 31 août 1992). - Ancien Baillage, sur rue du Collège (classé monument historique : 31 août 1992). - Fontaine au Cheval Marin, au 22 Grande Rue (classée monument historique : 31 août 1992). - Théâtre (ancienne Chapelle de la Confrérie de la Croix des Pénitents), en totalité, y compris les décors, Cad AR n° 539 et 540 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 28 juillet 2004). - Monastère des Clarisses, sis 13, rue Sainte Colette : ensemble des bâtiments, cours et jardins, en totalité, y compris le sol et les vestiges

	archéologiques qu'ils contiennent, Cad AR n° 543, 544, 545 et 640 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 2 août 2006).
CLUCY	<i>Monument situé sur la commune de Salins-les-Bains mais le périmètre, et donc la servitude, s'étend sur le territoire de la commune de Clucy :</i> - Fort Belin, aux lieux dits « les glacis et les graviers » : fort lui-même, redoute de Greimbach, redoute de Bas-Belin, et leurs liaisons (Classé au titre des monuments historiques : 21 décembre 1984).
LA-CHAPELLE-SUR-FURIEUSE	<i>Monument situé sur la commune de Salins-les-Bains mais le périmètre, et donc la servitude, s'étend sur le territoire de la commune de la Chapelle-sur-Furieuse :</i> - ouvrages maçonnés subsistants du saumoduc de Salins-les-Bains à Arc et Senans : cuvette de Montplaisir, Cad OA n° 177 (Salins-les-Bains), (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 29 décembre 2009). <i>Monument situé sur la commune de Rennes sur Loue mais le périmètre, et donc la servitude s'étend sur le territoire de La Chapelle-sur-Furieuse :</i> - ouvrages maçonnés subsistants du saumoduc de Salins-les-Bains à Arc-et-Senans : passage sous la route de Lyon à Strasbourg, domaine public (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 29 décembre 2009).
CHAUSSENANS	<i>Monuments situés sur le territoire de la commune de Vaux sur Poligny mais le périmètre, et donc la servitude, s'étend sur Chausсенans :</i> - Ancien petit séminaire : Eglise (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 15 juillet 1927). Prieuré : sol, murs voûtes et arcades du cloître, sols des deux cours, grand escalier avec sa cage et décors, les deux préaux nord avec l'escalier qui les relie, Cad AB n° 117 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 27 mai 2002). - Château : corps de logis, en totalité, y compris ses décors ; chapelle funéraire avec son soubassement de rocailles, en totalité ; façades et toitures de la maison du gardien, de la ferme, du pavillon, de la remise ; portail sur la route nationale et porte sur la place ; aménagements de la rivière la Glantine ; parc (abords du logis, tapis vert, cascade artificielle) Cad A n° 186, 187, 195 et 196 et AB n° 105, 106, 108, 112, 115, 116, 159, 160, 251 à 256 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 9 novembre 1998). <i>Monument situé sur le territoire de la commune de Chamole mais le périmètre, et donc la servitude, s'étend sur Chausсенans :</i> - Ancienne chapelle du château (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 11 juillet 1984).

GROZON	- Oratoire, au carrefour des RD n° 245 et 309 et en bordure de la RD n° 309 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 25 juin 1970). - Vestiges de bourgade gallo-romaine lieudit « Champeau » : partie du vicus, et les trois églises Saint-Michel, Saint-Martin et Saint-Maurice (inscrits à l'inventaire des monuments historiques : 22 août 1988).
LEMUY	- Eglise Saint Maurice, en totalité (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 29 décembre 2009).
MATHENAY	- Ecole-Mairie : façade antérieure et vestibule avec escalier, Cad ZA n° 105 (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 19 septembre 2007).
MONTIGNY-LES-ARSURES	- Eglise (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 2 mars 1981). - Château : façades et toitures, AH 43, 44, 45 et 46 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 23 décembre 1981).
POLIGNY	- Eglise Saint Hippolyte (classée monument historique : 19 janvier 1911). - Eglise de Mouthier le Vieillard (classée monument historique : 19 janvier 1911). - Eglise de l'ancien Couvent des Jacobins (classée monument historique : 17 août 1945). - Fontaine aux Morts, à l'angle de la rue du Collège et de la place Saint Hippolyte (classée monument historique : 19 janvier 1911). - Portail de l'ancienne Chapelle du Collège (classé monument historique : 2 avril 1941). - Tour de la Sergenterie (classée monument historique : 18 novembre 1985). - Ancien Couvent des Ursulines, façades et toitures, arcades et escaliers, cour (classé monument historique : 29 avril 1994). - Plafonds, cheminées (inscrits à l'inventaire des monuments historiques : 20 septembre 1989). - Maison du 18 Grande Rue, façade et toiture sur rue (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 9 juillet 1970). - Hôtel de Ville et anciennes prisons (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 31 août 1992). - Ancien Baillage, sur rue du Collège (classé monument historique : 31 août 1992). - Anciens Abattoirs, en totalité, y compris le mur de la cour avec son portail, route de Dole (inscrits à l'inventaire des monuments historiques : 18 mai 1990).

	- Fontaine à la Sirène, à l'angle de la rue du Collège et de la rue J. Grévy (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 31 juillet 1990). - Fontaine au Cheval Marin, au 22 Grande Rue (classée monument historique : 31 août 1992). - Tour des Archers, sur Boussières (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 13 juin 1991). - Théâtre (ancienne Chapelle de la Confrérie de la Croix des Pénitents), en totalité, y compris les décors, Cad AR n° 539 et 540 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 28 juillet 2004). - Monastère des Clarisses, sis 13, rue Sainte Colette : ensemble des bâtiments, cours et jardins, en totalité, y compris le sol et les vestiges archéologiques qu'ils contiennent, Cad AR n° 543, 544, 545 et 640 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 2 août 2006).
PRETIN	<i>Monument situé sur la commune de Salins-les-Bains mais le périmètre, et donc la servitude, s'étend sur le territoire de la commune de Pretin :</i> - Fort Saint-André : fortifications en totalité, et les bâtiments, à l'exception des modifications récentes dans les bâtiments X, N, H et V (Classé au titre des monuments historiques : 5 juillet 1993).
PUPILLIN	- Ancien fanum gallo-romain, au lieu dit « le Bioulet », Cad AE n° 30 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 27 mars 1987).
SAINT-LOTHAIN	- Eglise : crypte (classée monument historique : 23 janvier 1946) reste de l'édifice (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 26 octobre 1927). - Croix de mission devant l'église, y compris grilles (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 7 juillet 1989). - Château de Baume : façades et toitures, sauf appentis Sud et Nord-Ouest dans la cour ; parties XV-XVIème et cheminée de l'aile Sud ; cave de l'aile Ouest (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 7 juillet 1989).
SALINS-LES-BAINS	- Chapelle Notre-Dame-Libératrice, en totalité, place des Alliés (Classée au titre des monuments historiques : 28 février 1931). - Fontaine dite « Truchot », place des Alliés (Classée au titre des monuments historiques : 31 août 1992). - Hôtel de Ville, place des Alliés : à l'exception des parties construites dans le prolongement du bâtiment principal et de l'aile gauche (Classée au titre des monuments historiques : 28 février 1931). - Fort Belin, aux lieux dits (les glacis et les graviers » : fort lui-même, redoute de Grelimbach, redoute de Bas-Belin, et leurs liaisons (Classé au titre des monuments historiques : 21 décembre 1984).

- Eglise Saint Maurice, en totalité, place Berthelot (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 26 octobre 1927).
- Tour de Chambenoz (tour carrée), en totalité, rue de Chambenoz (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 4 octobre 1932).
- Façade Est de l'Hôpital, rue du Docteur Germain (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 7 octobre 1935).
- Eglise Notre-Dame, en totalité, rue Charles Magnin (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 4 août 1970).
- Ancien Théâtre, rue de la République : façades et toitures (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 21 décembre 1984).
- Demeure au 75, rue de la République : en totalité, y compris décors et jardins, clôture (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 20 avril 1994).
- Maison au 79, rue de la République : façades et deux escaliers en vis du bâtiment sur rue 15ème, sauf travée 19ème ; ensemble des façades sur cours et sur jardin des bâtiments 17ème, y compris le mur sud de la cour principale ; ensemble des toitures. (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 7 juillet 1989).
- Eglise Saint-Anatoile, en totalité, place Saint-Anatoile (Classée au titre des monuments historiques : liste de 1848).
- Anciennes Salines Royales de Salins-les-Bains : pour la Grande Saline, l'ensemble des bâtiments souterrains et de surface, y compris la Tour de Flore, en totalité, à l'exception du casino de jeux (parcelle 81), avec leurs installations techniques, les vestiges des murs de clôture et la porte, les sols et sous-sols de l'emprise de la Saline et les vestiges archéologiques qu'ils contiennent ; et pour la Petite Saline : le Puits à Muyre situé sous l'établissement thermal, Cad AO n° 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 312, 313 et 320 (Classées au titre des monuments historiques : 8 décembre 2009).
- Ancienne Commanderie du Temple Saint-Jean de Jérusalem, ruelle du Temple : chapelle en totalité, façades et toitures de la maison, entre les deux : escaliers droit et à vis (Inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 8 octobre 1991).
- Escalier Est de l'ancien couvent de la Visitation, ruelle du Temple (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 16 janvier 1951).
- Tour d'Andelot (tour rouge), rue de la Tour ronde (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 4 octobre 1932).
- Fort Saint-André : fortifications en totalité, et les bâtiments, à l'exception des modifications récentes dans les bâtiments X, N, H et V (Classé au titre des monuments historiques : 5 juillet 1993).

	- Ancien Couvent des Carmes : église, en totalité, bâtiment conventuel principal, en totalité, y compris son décor, rez-de-chaussée voûté de l'extrémité sud du bâtiment à l'est de la cour du cloître, Cad AR n° 196, 197, 199, 201 et AV n° 1 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 16 février 1999). - Ouvrage maçonné subsistant du saumoduc de Salins-les-Bains à Arc-et-Senans : la cuvette de Montplaisir, non cadastrée, à l'est de la parcelle OA n° 177 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 29 décembre 2009).
VAUX-SUR- POLIGNY	- Ancien petit séminaire : Eglise (inscrite à l'inventaire des monuments historiques : 15 juillet 1927). Prieuré : sol, murs voûtes et arcades du cloître, sols des deux cours, grand escalier avec sa cage et décors, les deux préaux nord avec l'escalier qui les relie, Cad AB n° 117 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 27 mai 2002). - Château : corps de logis, en totalité, y compris ses décors ; chapelle funéraire avec son soubassement de rocailles, en totalité ; façades et toitures de la maison du gardien, de la ferme, du pavillon, de la remise ; portail sur la route nationale et porte sur la place ; aménagements de la rivière la Glantine ; parc (abords du logis, tapis vert, cascade artificielle) Cad A n° 186, 187, 195 et 196 et AB n° 105, 106, 108, 112, 115, 116, 159, 160, 251 à 256 (inscrit à l'inventaire des monuments historiques : 9 novembre 1998).

Autour de chaque monument historique la loi prescrit un périmètre de protection de 500 m. Ces espaces protégés définis ci-dessus, peuvent-être redéfinis, sur la proposition du représentant du Ministre de la Culture, en la personne de l'Architecte des Bâtiments de France, ceci de façon à « désigner les immeubles ou ensembles d'immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur ».

GROZON	PDA	Approuvé par délibération du conseil municipal en date du 3 octobre 2014.
LEMUY	PDA	Approuvé par arrêté préfectoral du 20 décembre 2011.
MATHENAY	PDA	Approuvé par arrêté préfectoral du 26 septembre 2016.

Service :

Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France

Unité Départementale de l'Architecture

et du Patrimoine

8 Quai Thurel

39000 LONS LE SAUNIER